

Pourquoi vous assurer chez AXA ?

Des garanties d'assistance et d'assurance complètes

- **Remboursement des frais médicaux** à l'étranger (Frais médicaux et chirurgicaux engagés durant votre voyage : appendicite, bras cassé...)*
- **Garantie d'annulation**
Remboursement des sommes déjà versées et non remboursables en cas de maladie ou d'accident, en cas de préjudice grave atteignant le domicile ou les locaux professionnels de l'assuré, en cas de maladie grave ou d'accident d'un parent proche, en cas de force majeure.*
- **Remboursement de vos bagages** volés ou perdus par le transporteur.*
- **Rapatriement** en cas d'accident, de maladie ou de décès, ainsi que pour ceux qui voyagent à vos côtés.*
- **Interruption de séjour** Remboursement en cas d'interruption de séjour. Prestations non utilisées (nuitées d'hôtel, activités, transports...) et prise en charge de vos frais de retour anticipé.*
- **Hospitalisation**
En cas d'hospitalisation, prise en charge du billet A/R et des frais d'hébergement d'un de vos proches.*
- **Retour anticipé**
En cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de votre famille, AXA Assistance assure votre retour d'urgence.*

* Dans les limites et conditions du contrat



Votre agence AXA

AXA toujours là pour vous protéger

-  Au plus proche de vous / 7 agences en Polynésie
-  Une relation durable / À toutes les étapes de votre vie
-  Un conseil reconnu / AXA, 1^{re} marque mondiale d'assurance pour la 10^e année consécutive (classement Interbrand)

Nous contacter :

40 46 16 16

contact@axa.pf

www.axa.pf

Nos agences sur Tahiti et dans les îles

- **PAPEETE • LAGARDE •**
Rue Lagarde (proche magasin Tati) - BP 461 - 98713 PAPEETE - Tél. 40.46.16.01 - lagarde@axa.pf
- **PAPEETE • MARTIN •**
Centre commercial FARE TONY - Tél. 40.50.62.62 - axamartin@axa.pf
- **PUNAAUIA •**
Centre Tamanu Iti - BP 380 578 - 98718 TAMANU - Tél. 40 54 33 80 - tamanu@axa.pf
- **ARUE •**
Immeuble Miriama PK 3,5 (Face Carrefour) - BP 14 188 - 98 701 ARUE - Tél. 40.54.20.70 - arue@axa.pf
- **TARAVAO •**
Immeuble Chonel, Route de Tautira - BP 8114 - 98 719 TARAVAO - Tél. 40 54 75 53 - taravao@axa.pf
- **MOOREA •**
PK 6 Maharepa - Centre Ccial SOCREDO - BP 21 - 98 728 MOOREA - Tél. 40 55 01 10 - moorea@axa.pf
- **RAIATEA •**
Immeuble Vairahi - BP 890 - 98 735 UTUROA - Tél. 40 60 01 15 - raiatea@axa.pf



Assurance Voyage



Ref : Voyage - Septembre 2019 - Document non contractuel à caractère publicitaire - Photos : Tim McKenna



Une protection 24H/24 et 7j/7 pour partir l'esprit libre

Un surf trip en Australie, des vacances en famille au Japon, ou une croisière aux îles Marquises, faites vos bagages ! Pour le reste, notre assurance vous couvre face aux imprévus (bagages perdus, problèmes de santé...)

Un contrat, 2 formules :



Formule annuelle

Vous pouvez voyager aussi souvent que vous le souhaitez dans la limite de 90 jours par an en France ou à l'étranger.



Formule ponctuelle

Vous pouvez vous assurer uniquement aux dates de séjour déclarées (en France ou à l'étranger séjour jusqu'à 6 mois).

Les **+** AXA

- Un réseau AXA Assistance dans le monde entier.
- Des garanties d'assistance et d'assurance complètes.

“ Parce que les risques, eux,
ne prennent pas de vacances ! ”

C'est arrivé à nos clients

Un bagage perdu



La prise en charge AXA

Assistance *



Indemnisation *

Remboursement du bagage et des effets personnels qu'il contenait.



Une appendicite à Las Vegas



La prise en charge AXA



Assistance *
Rapatriement médical jusqu'à Tahiti



Indemnisation *

• Avance et remboursement des frais médicaux
• Remboursement des prestations qu'elle ne pourra effectuer (nuits d'hôtels, spectacles...)

Un voyage annulé pour cause de décès d'un proche



La prise en charge AXA

Assistance *



Indemnisation *

Remboursement des sommes déjà versées et non remboursables (billet d'avion, nuit d'hôtel, activités...)



Option « Glisse »

Roi de la piste ou débutant, vous n'êtes pas à l'abri d'une mauvaise chute, d'un ski qui se détache ou d'une fixation qui casse. Pensez à vous assurer pour profiter pleinement des séjours à la montagne.

“ **Votre forfait est remboursé si vous ne pouvez plus skier ou si le mauvais temps s'en mêle.*** ”

* Dans les limites et conditions du contrat